

semble-t-il, à ce qu'il entre de plein droit dans la jouissance du traitement qui vient d'être attaché à ce poste.¹⁾

Une cruelle surprise est réservée au vicaire apostolique par la population de Fingig dont il a érigé la chapelle en succursale épiscopale par décret du 28 mars 1845 conformément à l'arrêté de 1843. Cette chapelle manque de tout ce qui est nécessaire « non seulement à une église paroissiale mais à toute église quelconque. » Il n'y a ni un confessionnal, ni une chaire, pas même un tabernacle bien que les habitants aient fait toutes les promesses pour hâter la séparation d'avec la paroisse de Clemency. Laurent espère que son appel au bourgmestre fera cesser ce scandale pour qu'il ne se voie pas obligé de fermer l'église.²⁾ Cette réprimande a dû porter ses fruits car six mois plus tard il ne refuse pas de recommander une requête des mêmes villageois tendant à obtenir un traitement de desservant pour leur église. Bien que de telles initiatives soient dans l'intérêt général du culte, Laurent s'y oppose plus d'une fois s'il constate qu'elles ont leur origine dans des calculs mesquins ou dans le désir de se dérober à des obligations librement acceptées. Il les favorise dans les sections pauvres — Fingig est de ce nombre — où les habitants « seraient plutôt dans le cas de devoir être secourus par leur prêtre que de pouvoir contribuer à son entretien. »³⁾

La vieille controverse au sujet de la coopération du pouvoir civil à la séparation spirituelle se rallume à propos de mesures prises par le vicaire apostolique en faveur de Burmerange et d'Olingen. En 1845 la population de Burmerange est en instance pour obtenir un traitement de desservant pour son église déjà reconnue comme épiscopale sous l'administration de Van der Noot. La section s'était engagée à fournir à son desservant le supplément nécessaire, mais comme elle n'a pas de revenus et qu'il reste à faire des dépenses considérables pour les frais du culte paroissial le vicaire apostolique admet le bien-fondé de la demande.⁴⁾ A la même époque — et depuis des années — le village d'Olingen (commune de Betzdorf) poursuit sa séparation de la paroisse de Rodenbourg. Depuis longtemps la paix n'existe plus entre les deux villages. L'église paroissiale étant trop petite pour comprendre aussi les habitants d'Olingen qui reçoivent des rebuffades de ce fait, ceux-ci ont préféré bâtir une église à eux et commencent à la meubler. Se fondant sur des promesses de séparation faites déjà par ses prédécesseurs et tenant compte des sacrifices que la population d'Olingen s'est imposée volontairement, Laurent accorde la séparation spirituelle (le 25 octobre 1844) et prie le gou-

¹⁾ Lettre au gouverneur, 18 janvier 1845. *ibid.*

²⁾ Lettre au bourgmestre de Clemency, à Fingig, 2 juillet 1847. *ibid.*

³⁾ Lettre au gouverneur, 5 février 1848. *ibid.*

⁴⁾ Lettres au gouverneur, du 6 février 1845 et du 8 mars 1845. *ibid.*